

Réponse du Conseil administratif à la motion du 20 mars 2006 de la commission sociale et de la jeunesse, acceptée par le Conseil municipal le 17 septembre 2007, intitulée: «Pour le rétablissement d'Asphaltissimo à la place du Rhône».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de rétablir l'organisation, tous les deux ans, pendant deux semaines au moins, de la manifestation Asphaltissimo, si possible sur la place du Rhône, à une période différente de celle des Fêtes de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le but de la manifestation Asphaltissimo est de promouvoir les sports urbains, de fédérer les différentes associations et groupements de pratiquants, et de faire connaître les activités de la Délégation à la jeunesse à un large public. Elle s'inscrit donc pleinement dans la politique sportive défendue par le Conseil administratif désireux de permettre à chacun de pratiquer une activité sportive sans entraves et sans obligation de s'inscrire dans un club ou une fédération.

Asphaltissimo, manifestation qui propose des démonstrations de skate, de BMX, de roller, de basket, de parkour, de danse et de kombat, autant de sports urbains appréciés des jeunes gens qui peuvent les pratiquer pratiquement en tout temps et en tout lieu, se révèle donc complémentaire des autres initiatives municipales en faveur du développement du «sport pour tous et à portée de tous». Au rang de ces dernières se rangent notamment le golf urbain, inauguré le 14 avril 2011, ou les fitness urbains et les arènes multisports, dont l'installation a été avalisée par le Conseil municipal le 19 avril 2011.

La motion M-609 réclamait le rétablissement de l'organisation d'Asphaltissimo tous les deux ans, si possible sur la place du Rhône. Asphaltissimo s'y est effectivement tenue en 2007 et en 2009, en adéquation avec le souhait exprimé par le Conseil municipal.

Il était prévu que l'édition 2011 se déroule sur la plaine de Plainpalais, dans et autour du nouveau skate-park, dont la réalisation sera menée de pair avec les troisième et quatrième phases de réaménagement de la plaine. Ce projet global a fait l'objet d'une proposition de crédit du Conseil administratif déposée au Conseil municipal le 11 novembre 2009 (PR-753). Cette proposition est toujours étudiée par la commission des travaux et des constructions. Par conséquent, le réaménagement de la plaine et la réalisation du nouveau skate-park ne pourront être achevés à l'été 2011, comme initialement imaginé.

L'édition 2011 d'Asphaltissimo s'est donc trouvée privée de lieu d'accueil, sachant que le Conseil administratif avait décidé, le 10 décembre 2008, que l'édition 2009 serait la dernière à se dérouler sur la place du Rhône. Plutôt que de chercher en catastrophe une solution de rechange qui se serait quoi qu'il arrive révélée peu adaptée, la Délégation à la jeunesse a décidé de repousser d'une année la manifestation.

La prochaine édition d'Asphaltissimo se tiendra donc en 2012, en principe, dans le cadre de l'inauguration de la plaine de Plainpalais réaménagée et de son nouveau skate-park. Elle ne bougera par la suite plus de ce lieu et y sera organisée chaque deux ans.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 11 mai 2011